1 MCB 3 4 de 48 l. à 49 l. 10 ſ.
2 id. à 48 l. 11 ſ.
3 id. de 49 l. 2 ſ. à 48 l. 19 ſ.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 8 Février 1769.*

	#	s	
Or de Portugal, à : .	713		marc.
Du Mexique à . . .	704		
Du Perou à	696		
Les guinées à	711		
Ducats à	97	5	once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98	10	
Or à 20 karats à . . .	83	10	
L'argent à 11 d. 20 g. à .	54	5	marc.
Idem à 11 d. 10 g. à .	52 5 à	7 6	
Piaſtres, ...	48	17 6	

DE NANTES, *le 27 Janvier 1769.*

Navires en armement.

Les Navires François le *Prince Nizarre* de 300 tonneaux, Capit. *Archambault*, Armateur M. *Millet*; le *Jeune Henri* de 400 tonneaux, Armateurs MM. *Bouteiller*; la *Loire* de 400 tonneaux, Capitaine *Guedon*, Armateur M. *L. Drouin*, ſont en charge dans ce Port; le premier pour les Cayes, le ſecond pour le Port-au-Prince, & le troiſième pour Saint-Marc.

Le Navire Etranger le *Floreat Commercium* de 110 tonneaux, Capitaine *David Diederich Man*, eſt auſſi en charge dans ce même Port pour Hambourg, Interprete le ſieur *Van Neunen*.

DU HAVRE, *le 29 Janvier.*

Le Navire François *l'Orient*, Capitaine *Saurin* de Toulon, eſt en charge dans ce Port pour Marſeille, Alicante & Cadix, & partira ſans faute à la fin de Février. Ceux qui voudront y charger des marchandiſes, pourront s'adreſſer au Havre à M. *Pierre Famin* ou au Capitaine.

AVIS.

Les différentes eſpeces de vinaigres de table ou de toilette, dont le ſieur *Lecomte*, Vinaigrier du Roi, Place de l'Ecole, a le mérite d'être l'Inventeur, ſe débitent toujours chez lui avec le même ſuccès, & loin de perdre de leurs anciennes qualités, ils en acquierent tous les jours de nouvelles. C'eſt en effet ce qu'on doit attendre des ſoins, de la vigilance du ſieur *Lecomte* & du deſir ſincere qu'il a de répondre à la confiance & l'approbation dont le Public l'a honoré juſqu'à ce jour.

Ses moutardes ſont auſſi fines, auſſi délicates & auſſi variées que jamais, & comme les vinaigres, elles ont, par le travail de leur Inventeur, beaucoup plus acquis que perdu à l'égard du mérite qu'on leur a toujours reconnu.

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. p^r. J. 1769.
Hurel,	28^e.	C.	14
D'Eaubonne	37^e.	F.	15

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1769.	*Lundi 6.*	*Mardi 7.*	*Mercredi 8.*
Ac. des Indes. .	1177 ½ . . .	1175 77 ½ . .	. . . . .
Emp. de la Com.	423	. . . . .	. . . . .
Prom. à 5 p ⅞. .	23 10 m. . .	19	. . . . .
Prom. à 4 p ⅞. .	43 42 ¾ . . .	42 ¾	. . . . .
Ac. des Fermes.	855	855	. . . . .
Amortiſſement.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2 ſ. p. l. du Dix.	8	. . . . .	. . . . .
3^e. Loterie. .	2 1779 . . .	2	. . . . .
Annuités. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Coup. d'An. .	60	60	FESTE.
Emp. de 50 mil.	38 ½	38 ½	. . . . .
Emp. de 30 mil..	. . . . .	42 ½	. . . . .
Col. 1759. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Canada. . .	47	47	. . . . .
4^e. L. Epoques.	14 12^e 19 . .	13 ½	. . . . .
Nouette. . .	40 ½	41	. . . . .
Ac. de la caiſſe .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Bill. de la Com.	. . . . .	. . . . .	
COMPTANTS.			
tirage de la C.	3^e 383 4^e 360 .	. . . . .	. . . . .
	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Sur la Ville	. . . . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 12.

DE ROUEN.

Suite de l'Etat général des bleds, ſeigles &c. venus dans ce Port pendant le quatriéme trimeſtre de l'année 1768, tant pour être conſommés dans cette Province, que pour paſſer à Paris, & noms des Ports François ou Etrangers d'où ils ont été apportés; ſçavoir :

EN OCTOBRE.

DE *Dunkerque*, 3 greniers 62 ſacs de froment; du *Havre*, 1 grenier 559 ſacs 400 boiſſeaux (avariés) dito & 2124 boiſſeaux de ſeigle; de *Honfleur*, 229 ſacs de froment; de *Dieppe*, 1144 ſacs dito; de *Calais*, 1 grenier dito; de *Bordeaux*, 3 greniers dito, 215 boucauts 990 barils 267 ſacs de farines; de *Bretagne*, 1 grenier de froment; de *Dantzick*, 1 grenier dito; d'*Amſterdam*, 2 greniers dito, 1 grenier de ſeigle. TOTAL 12 greniers 1994 ſacs 400 boiſſeaux de froment, 215 boucauts 990 barils 267 ſacs de farines, 1 grenier 2124 boiſſeaux de ſeigle.

EN NOVEMBRE.

De *Marans*, 3 greniers 24 ſacs de froment; de la *Rochelle*, 1140 ſacs dito; de *Bordeaux*, 3 greniers 340 ſacs 2833 boiſſeaux dito, 315 barils, 392 ſacs de farines; de *Nantes*, 1 grenier de froment; de *Treguier*, 22 tonneaux dito; de *Pontrieux*, 1 grenier dito; de *Libourne*, 1 grenier dito; de *Honfleur*, 500 ſacs dito, 100 ſacs de farines; d'*Amſterdam*, 10 greniers 109 laſts de froment, 4 greniers de ſeigle; de *Hollande*, 1 grenier de froment; de *Hambourg*, 1 grenier dito; de *Dantzick*, 1 grenier 436 ſacs dito & 1 grenier de ſeigle. TOTAL 22 greniers 109 laſts 22 tonn. 2440 ſacs 2833 boiſſeaux de froment, 317 barils 492 ſacs de farines, 5 greniers de ſeigle.

EN DECEMBRE.

De *Marans*, 58 tonneaux de froment; de *Treguier*, 1 grenier 31 tonneaux dito; de *Nantes*, 120 ſacs dito; de *Bretagne*, 1 grenier dito; de *Pontrieux*, 1 grenier dito; de *Saint Gilles*, 1 grenier dito; de *Calais*, 1172 ſacs dito; de *Honfleur*, 1 grenier 123 ſacs dito, 145 boucauts 184 barils 60 ſacs de farines; du *Havre*, 5 greniers 10 tonneaux 3568 ſacs 4362 boiſſeaux de froment, 281 barils 1178 ſacs de farines; d'*Amſterdam*, 8 greniers de froment; de *Roterdam*, 1 grenier dito & 1 grenier de ſeigle. TOTAL 21 greniers 99 tonneaux 6299 ſacs, 4362 boiſſeaux de froment, 145 boucauts 465 barils 1238 ſacs de farines, 1 grenier de ſeigle.

TOTAL des grains arrivés au Port de Rouen pendant le quatriéme trimeſtre de l'année 1768, ſçavoir, 55 greniers 109 laſts 121 tonneaux 10733 ſacs 7595 boiſſeaux de froment, 360 boucauts 1772 barils 1997 ſacs de farines, 7 greniers 2124 boiſſeaux de ſeigle.

DE L'ORIENT, *le 1^er^ Fevrier 1769.*

Le Navire de la Compagnie des Indes le l'*Averdi* eſt parti de ce Port pour aller à la Chine, devant toucher à l'Iſle de France.

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 20 au 27 Janvier 1769, il eſt entré dans ce Port 4 Navires François & 1 Etranger; ſçavoir, la *Jeanne*, Capitaine *Louis Dupeyrat*; la *Guirlande*, Capitaine *Vincent Rouſſel*, venant tous de Bayonne avec réſine & morue ſeche; le *Saint Jacques*, Capitaine *Gilles Joubert*, venant de Bordeaux avec 17 tonneaux de vin; la *Sainte Anne*, Capitaine *Joachim Cauſic*, venant d'Oleron chargé de ſel; le *Jeune Hendrick*, Capitaine *Jancke Pieters*, venant de Breſt ſur leſt.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 1 Navire François & 4 Etrangers, ſçavoir, la *Conſtance*, Capitaine *Michel Garret*, allant à Cadix avec harricots, étamine, mercerie, toiles & mouchoirs de Cholet, bas de fil, peaux de vaches tanées, peaux de veaux corroyées & bougies blanches; la *Demoiſelle Catharina*, Capitaine *Baarent Valentinſe*; la *Dame Gertrude*, Capitaine *Ary Van der Moſt*, allant

allant tous deux à Middelbourg ; l'*Agneau Doré*, Capitaine *Douwe Auskes Lam*, allant à Bruges chargé comme les deux précédens de prunes, vin d'Amont, vin Nantois, café, cacao, ſyrop, poivre, thé & coton ; la *Notre-Dame de Begogne*, Capitaine *Joſeph Delmello*, allant à Rochefort avec goudron & brai gras.

DE BORDEAUX.

Arrivée *de Navires.*

Du 17 au 30 Janvier 1769, il eſt entré dans ce Port 26 Navires François & 8 Etrangers ; des premiers, 5 venoient des Colonies ; ſçavoir, le *Diogene* de 200 tonneux, Capitaine *Pannetier* ; le *Lion* de 300 tonneaux, Capitaine *Ayral* ; le *Caſtor* de 160 tonneaux ; Capitaine *B. Imbert* ; le *Daubenton* de 200 tonneaux, Capitaine *Detatti*, partis de Saint Domingue ; le *Phénix* de Bayonne & de 200 tonneaux, Capitaine *Louet*, parti de la Guadeloupe chargé comme les autres de marchandiſes des Colonies pour divers Particuliers & Negociants de Bordeaux ; des 21 Bâtimens François faiſant enſemble l'encombrement de 1394 tonneaux, 3 venoient de Rouen, 1 du Havre, 1 de Dieppe, 1 de Calais, 1 de Morlaix, 1 de Saint Malo, 2 de Breſt, 3 de l'Orient, 2 de Redon, 1 de Nantes, 1 de Douarnenès, 1 de Saint Pierre Miquelon, 1 de Landerneau, 1 de la Rochelle & 1 de Rochefort chargés de diverſes marchandiſes ; des huit Etrangers faiſant 1050 tonneaux, 1 venoit de Hambourg, 1 d'Amſterdam, 1 de Lubeck, 1 de Copenhague, 1 de Limerick, 1 de Newcaſtle, 1 de Liwerpool & 1 de Corck, chargés de bœuf, beurre, chandelles, plomb, charbon de terre, épiceries, drogueries & autres.

DE MARSEILLE.

Arrivée *de Navires.*

Du 2 au 22 Janvier 1769, il eſt entré dans ce Port 84 Bâtimens François & 49 Etrangers ; des premiers, 7 venoient des Colonies, ſçavoir, le *Neptune*, Capitaine *Joſeph Champion* de Marſeille, parti des Cayes Saint Louis ; l'*Amazone*, Capitaine *Antoine Lebat* de la Ciotat ; la *Victoire*, Capitaine *Jean-Louis Nicolas* de Marſeille, partis tous deux du Port au Prince ; le *Mars*, Capitaine *Jean-Baptiſte Ferrandi* de Marſeille, parti du Cap ; le *Juſte*, Capitaine *Jean-antoine Durand*, de la Ciotat parti de Saint Pierre de la Martinique ; le *Tellerond*, Capitaine, *François Antoine* de Martigues, parti du Fort Royal Iſle de la Martinique ; les *Trois Maries*, Capitaine *Benoiſt Allegre* de Marſeille, parti de Cayenne chargé comme les autres de diverſes marchandiſes des Colonies ; les autres venoient de Middelbourg, de Stockholm, de Roterdam, d'Amſterdam, de Yarmouth, de Corck, de Dunkerque, de l'Orient, de Lisbonne, de Porto Porto, de Cadix, de Salé, de Mogador, de Bagur, d'Alger, de Tunis, d'Alexandrie, de Smyrne, de Salonique, de Gallipoli, de Roſette, de Terra Nova, de Denia, de l'Alicate, de Porto farino, de Diano, de Fiume, de Roſſano, de Naples, de Tarente, de Cavallo, de Civita Vecchia, de Monte alto, de Morviedre, de Livourne, de Mahon, de Valence, d'Alicante, de San Lucar, de Carthagene, de Barcelonne, de Palamos, de Cagliari, de la Baſtie, de S. Florent, de Calvi, de Gênes, de Nice, de Final, de Savonne, d'Oneille, de Saint Paul en Catalogne, de S. Feliou, d'Aigues mortes, de Cette, de Narbonne, d'Agde, de Cannes, d'Arles, de Port Maurice, de Toulon & de Martigues, chargés de diverſes marchandiſes ; mais parmi ces différens Navires trois venoient de Monte alto, 1 de Porto farino, 1 de Civita Vecchia, 1 de Fiume, 1 de Gênes, 1 de Roſette, 1 de Caillery, 1 de Narbonne, 1 de Nice, 4 de Livourne & 5 d'Agde, chargés tous les vingt de bled, autres grains & farines.

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de tems 132 Bâtimens François & 68 Etrangers ; des premiers, la Corvette le *Lazare*, Capitaine *Jean-Baptiſte Chabaud* de Marſeille, alloit à la Guadeloupe ; les autres alloient à Menton, à Martigues, à Toulon, à Hieres, à la Ciotat, à Frejus, à Cannes, à Arles, à Agde, à Saint Tropès, à Cette, en Rouſſillon, à Saint Chamas, à Antibes, à Nice, à Oneille, à la Seine, à Monaco, à Gênes, à Bandol, à Bormes, en Corſe, à Cagliari, à Valence, à Barcelonne, à Mahon, à Veniſe, à Livourne, à Civita Vecchia, à Naples, à Palerme, au Levant, en Morée, à Salonique, à Senari, à Malthe, en Syrie, à Smyrne, à Berre, à Alexandrie, à Tunis, en Barbarie, à Cadix, à Nantes, à S. Nazaire, à Morlaix, à Saint Malo, au Havre, à Saint Valery, à Dunkerque, à Amſterdam, à Stetin & à Miſſiſſipi, chargés de diverſes marchandiſes d'épiceries, drogueries, quincailleries & autres du Levant.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de Knapen, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE *D'AGRICULTURE,*
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 4 Février.

AGRICULTURE.

OBSERVATIONS

Sur les ſels par rapport à la végétation. Extrait des Elémens d'Agriculture phyſiques & chymiques de M. Wallerius.

UN grand nombre de Cultivateurs ont écrit en faveur du ſel, comme étant propre à faciliter la végétation. M. Wallerius prétend, d'après pluſieurs expériences chymiques, que le ſel, loin de contribuer à la végétation, ſeroit plutôt capable de l'arrêter. Une telle aſſertion paroîtra d'abord révoltante à ceux qui ont recueilli d'abondantes récoltes ſur des terres où ils n'avoient mis pour engrais que des limons tirés de la mer. Mais avant que de condamner notre Auteur, il eſt juſte de l'écouter; on verra même qu'il convient que l'emploi de cet engrais eſt très bon, & que cette expérience n'a rien de contraire avec la propoſition qu'il avance.

Les ſels de quelqu'eſpece qu'ils ſoient, dit-il, *ne peuvent pas ſervir de nourriture aux plantes, ni avancer par eux-mêmes la végétation.* Il le prouve.

1°. Par les expériences de M. Kraftius, comme on peut le voir dans le tome 11 de ſes nouveaux Commentaires des Arts de Petersbourg. Cet habile Naturaliſte mit des ſemences dans un ſable bien deſſeché, & après les avoir humectées avec de l'eau commune, il a obſervé qu'elles avoient germé le cinquième jour, comme dans la terre noire. Il mêla dans un autre vaſe du ſable deſſeché avec du ſel marin, dans un ſecond vaſe avec du nitre, & dans un troiſième avec de la potaſſe. Il prit auſſi la précaution d'arroſer ce ſable avec de l'eau; mais tous ſes ſoins furent inutiles; car les ſemences ne germerent point dans ces mêlanges. M. Alſton, autre Naturaliſte, a de même obſervé dans *ſes Elémens de Botanique* que les ſels de différentes eſpeces, mêlés avec la terre, empêchoient non-ſeulement l'accroiſſement des plantes, mais qu'ils les faiſoient même périr. Cette même vérité eſt encore confirmée par quelques expériences de M. Bonnet, *dans ſes Recherches ſur l'uſage des feuilles*, qui tendent toutes à prouver que l'eau pure, qui ne contient aucuns ſels, ou en très-petite quantité, forme la meilleure nourriture des plantes, & que celle au contraire, qui eſt imbue des particules acres, ſulphureuſes, ou de particules d'urine, de lait & d'eſprit de vin, nuit à leur accroiſſement.

2°. La nature des végétaux nous fait connoître qu'ils ne renferment aucun ſel mineral, excepté quelques ſels marins, dans leſquels il ſe trouve des particules *de ſel admirable;* car les ſels qu'on rencontre dans quelques végétaux ſont d'une autre nature. J'ai fait, dit M. Wallerius, un grand nombre d'expériences ſur les végétaux dont on fait le pain, mais je n'ai pu en tirer aucun ſel. D'ailleurs les ſels n'étant point néceſſaires à la compoſition des fibres des plantes, on voit aiſément par là qu'ils ſont auſſi peu propres à les faire vivre, qu'à faire vivre les animaux.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

3°. La nature des ſels mineraux nous perſuade qu'ils ont plutôt la vertu de durcir les corps, que celle de nourrir les végétaux. Pline étoit convaincu de cette vérité. Cependant, afin qu'il ne reſtât aucun doute, continue M. Wallerius, j'ai diſſous du nitre dans de l'eau, & après avoir fait tremper dans cette eau, ainſi mêlée avec le nitre, des ſemences des végétaux, j'ai obſervé que ces ſemences, bien loin de germer, ne ſe gonfloient pas même, mais qu'elles ſe durciſſoient de plus en plus. On remarque auſſi, ajoute l'Auteur, que les viandes ſe détruiſent dans la ſaumure. Les ſels ne peuvent pas plus s'adapter à la ſubſtance des végétaux qu'à celle des animaux, qui tendent ces ſels en nature, ou s'ils ſe mêlent dans leurs corps avec les fluides, ils ne ſont point changés par ce mêlange.

4°. Le réfroidiſſement que les ſels moyens, & ſur-tout le nitre & le ſel commun produiſent dans les terres & dans l'eau, diminue non-ſeulement l'évaporation, mais reſſerre encore, retrecit trop les pores des végétaux, & empêche néceſſairement la germination des plantes, au lieu d'en faciliter l'accroiſſement.

5°. Il paroît que les végétaux réuſſiſſent beaucoup moins dans les lieux impreignés de ſel, comme on le remarque dans quelques terreins bas qui abondent en ſel moyen, ou dans le voiſinage des eaux minerales aigrelettes.

Après ces premieres explications, M. Wallerius rapporte, pour les combattre, les opinions de ceux qui accordent la vertu végétative à tel ou tel ſel. Nous en parlerons dans la Gazette ſuivante. Cette matiere mérite d'être diſcutée & approfondie.

Observations

De M. Sarcey de Sutieres ſur une graine qui pourroit ſervir à faire de la poudre à poudrer.

On a invité à chercher les moyens de faire de la poudre pour les cheveux ſans ſe ſervir de farine de bled. On a propoſé le marron d'Inde, la feve blanche, le bled de Turquie; mais quelques nouvelles épreuves qu'on ait faites de ces ſubſtances farineuſes, elles ſeront toujours trop mattes & trop lourdes, même trop graſſes pour pouvoir remplacer la farine de froment. Je n'ai trouvé juſqu'à préſent qu'une ſeule graine qui produiſe de la farine plus blanche & plus legere que celle de froment. Cette graine eſt la nielle (*nigella*) qu'on a ſoin de détruire dans les champs où l'on cultive le bled.

Un arpent enſemencé de cette graine produiroit autant de farine que trois arpens en bled. On retireroit de cette culture deux avantages; le premier de faire de la poudre ſupérieure en qualité, & le ſecond de ménager le bled qu'on employe à faire la poudre. Si l'on vouloit en tirer une plus grande production, on pourroit *chauler* cette graine comme on fait le froment, excepté qu'il ne ſeroit pas néceſſaire d'ajouter de la chaux aux autres ingrédiens que j'ai indiqués.

Observations

De M. Buc'hoz ſur les Plantes propres à ſervir d'aliments aux Beſtiaux (a).

Le but de cette lettre eſt de faire connoître quelles ſont les plantes qui conviennent particulierement à la nourriture de chaque animal domeſtique, & les accidents qui réſultent ſouvent du défaut de cette connoiſſance. On ſçait, dit l'Auteur, combien les pâturages humides & marécageux ſont pernicieux aux brebis, & cependant on en ignore la cauſe. M. Buc'hoz l'attribue plutôt aux plantes qui croiſſent dans ces prairies qu'à la malignité du terrein. En effet la brebis y trouve le *pſeudonarciſſe*, le *myoſytique des prés*, la *mercurielle perennelle*, le *roſſolis*, le *jong des bois*, la *petite renoncule des marais*, la *graſſette*, plantes très-nuiſibles aux bêtes à laine; ſans parler de la plante qu'on nomme *andromede*, qui cauſe des grandes maladies à ces mêmes animaux. Cette plante eſt mortelle pour les brebis en Virginie; celle qui croît dans le nouveau Breſil n'eſt pas moins dangereuſe. M. Linneus obſerve que dans les marais ſeptentrionaux de la Suede, il croît trois eſpeces d'*andromede*, & il penſe que c'eſt la ſeule cauſe pour laquelle les brebis n'y réuſſiſſent pas. Elles

(a) *C'eſt le ſujet de la vingt-quatrième Lettre que nous avons déja annoncée.*

ne vivent pas non-plus dans la Laponie ; parce qu'il y croît ſur les montagnes pluſieurs eſpeces d'*andromede*. Le *ledum* ou le *romarin ſauvage*, qui eſt de la même claſſe, pourroit leur être auſſi nuiſible.

M. Buc'hoz prend occaſion de-là de conſeiller de s'attacher à ne faire pâturer chaque différent troupeau que dans les prés qui lui conviennent. Les herbes qui ſont propres aux vaches ne le ſont pas aux chevaux. Ces derniers ſont plus difficiles. Les plantes de la *Tatradynamie* de Linneus ſont préciſément celles qui leur plaiſent. Les chevres ne ſont pas ſi difficiles que les autres beſtiaux ; elles aiment la variété, mais elles préferent ſurtout les bourgeons, les ſommités & les fleurs des plantes. Les brebis au contraire rejettent les fleurs & ne mangent que les feuilles ; elles rongent même les plantes juſqu'à la racine.

Ainſi une prairie qui a été pâturée par les chevaux peut contenir encore une excellente nourriture pour les vaches, & quand celles-ci n'y trouvent plus rien, il reſte encore un bon pâturage pour les brebis.

Après ces obſervations, & quelques autres que nous paſſons ſous ſilence, M. Buc'hoz entre dans le détail des plantes qui font le plus de plaiſir à chaque animal. Nous renvoyons à la lettre même pour ces détails qu'il faudroit copier.

L'Auteur vient de publier ſa 25^e^ Lettre ſur la *Doradille* & la *Buſſerole*, plantes dont dont on peut tirer de grands ſecours contre la gravelle, la pierre & la colique néphrétique. Nous en parlerons inceſſamment.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Décembre 1768, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

ALSACE.				GRENOBLE.				LYON.				NANCY.			
LIEUX des Marchés.	PRIX			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	s.	d.		l.	s.	d.		l.	s.	d.		l.	s.	d.
Béfort.	20	2	6	Briançon.	23	12	6	LYON.	23	10	9	Bar.	20	14	
Colmar.				Buis.	28	13	4					Bitche.	16	15	
Haguenau.	19	1	4	Creſt.	25	17	6	Montbriſon.	20*		10	Boulay.	16	18	9
Landau.	15*	15	1	Embrun.	22*	10						Bourmont.	18	11	6
Scheleſtat.	20*	12	6	Gap.	25							Charmes.	18	5	9
STRASB.	20	7	2	GRENOBLE.	24	17	1	Roanne.	24	7	6	Epinal.	19	7	9
wiſſembourg.	17	6	8	Montelimart.	29*	18						Etain.	19	12	7
				Romans.	25	10		St. Etienne.	24*	11	1	Luneville.	19	14	
				Valence.	26							Mirecourt.	18	16	
				Vienne.	25	18	4	Villefranche.	22	13	4	NANCY.	20	9	6
												Neufchateau.	19	4	4
												Pont à Mouſſon.	19	13	11
												Remiremont.	20	11	7
												St. Diez.	21*	9	9
												St. Mihel.	16*	10	
												Sarguemines.	16	11	8
												Vezeliſe.	18	11	6
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	18	17	6	From. le ſep.	25	15	8	From. le ſep.	23		9	From. le ſep.	18	18	8
Pain la liv.		2	10	Pain la liv.		2	10	Pain la liv.		3		Pain la liv.		2	3
Avoine le ſ.	6	4	5	Avoine le ſ.	9	1		Avoine le ſ.	7	5	8	Avoine le ſ.	4	16	
Foin le q.	2	6	7	Foin le q.	3	3	8	Foin le q.	3	7	3	Foin le q.	1	12	4
Paille le q.	1	2	11	Paille le q.	1	5	6	Paille le q.	1	6	10	Paille le q.		14	3

OBSERVATIONS

Sur la reproduction des Limaçons.

Depuis les prétendues découvertes du Docteur Spalanzani, Naturaliſte Italien, on s'eſt empreſſé de faire des expériences ſur les limaçons. Toutes celles qu'on a débitées dans différens papiers publics confirmoient en apparence les découvertes du Docteur Italien; mais elles paroiſſent toutes détruites par les dernieres obſervations qu'on va voir.

M. Valmont de Bomare, Démonſtrateur d'Hiſtoire Naturelle, ayant paſſé le temps de l'automne derniere au Château de Chantilly, a voulu répéter les expériences concernant la réproduction de la tête des limaçons, découverte annoncée par le Docteur Spalanzani, Naturaliſte réſidant à Modene. De cinquante-deux limaçons de terre & de canardiere, auxquels M. Bomare & M. Borie, Apothicaire du Prince de Condé, avoient coupé la tête, neuf ramperent au bout de vingt-quatre heures, mais c'étoient uniquement ceux qu'on avoit décapités en appuyant foiblemnnt entre les cornes & les parties de la génération, le tranchant d'un couteau mal aiguiſé, de ſorte qu'on avoit ſenſiblement vu les cornes ſe retirer & rentrer dans l'intérieur de l'animal: on a même obſervé que de cette maniere on ne coupoit que la peau & la machoire ſupérieure du limaçon, & qu'au bout de dix ou douze jours l'animal rampoit & portoit des cornes mutilées. Les limaçons auxquels on n'avoit enlevé que la moitié diagonale de la tête, rampoient avec deux ſeules cornes; mais ceux dont on avoit bruſquement coupé la tête (& c'étoit le plus grand nombre) moururent tous & exhalerent une odeur très-fétide. Si ces expériences étoient répétées en différens Pays & en différentes ſaiſons, peut-être mettroient elles à portée d'aſſurer ſi les limaçons de certains Pays ſont privés de la réproduction de leurs cornes, tandis que ceux d'une autre contrée auroient cet avantage, ou ſi la maniere dont on fait l'amputation ne donne pas lieu à cette réproduction apparente; ce qu'on pourroit ſoupçonner.

LETTRE

Aux Auteurs de la Gazette.

Vous publiez, Meſſieurs avec tant de zele tout ce qui peut tendre à l'émulation & au bien public, que nous eſperons de vos bons ſoins l'annonce dans vos Gazettes des charités que fait depuis un mois M. le Cardinal de Luynes, Archevêque de Sens, aux Pauvres de la Ville. S. E. fait diſtribuer journellement, dans ſon Palais archiepiſcopal, du riz à trois cents Pauvres de la Ville & des Fauxbourgs, après l'avoir fait préparer avec du lait & du pain, de façon que cette nourriture eſt très bonne & fait une reſſource des plus grandes pour les Pauvres, que la cherté du pain réduiroit à la plus affreuſe miſere. Cette diſtribution doit être continuée juſqu'au mois de Mars, temps où les ouvrages des vignes commencent. Il regne un ordre fort judicieux dans la répartition de cette aumône, les portions ne ſont délivrées qu'avec des billets de MM. les Curés qui les donnent convenablement aux beſoins de leurs Paroiſſiens.

ANNONCES DE LIVRES.

Dictionnaire raiſonné des Eaux & Forêts; contenant les anciennes & nouvelles Ordonnances, les Edits, Déclarations & Arrêts du Conſeil, rendus en interprétations de l'Ordonnance de 1669; des Coutumes, Arrêts du Conſeil & autres Cours Souveraines, Réglemens généraux & particuliers de réformation, déciſions des Miniſtres, des Grands Maîtres & des Juriſconſultes, contenant l'explication des termes appartenants à la matière des Eaux & Forêts, & la forme particuliere des affaires qui ſe pourſuivent aux Maîtriſes, &c. Par M. Chailland, ancien Procureur du Roi en la Maîtriſe des Eaux & Forêts de Rennes, 2 vol. in-4°. 1769. A Paris chez Ganeau, Knapen & Delaguette.

On ne peut mieux faire connoître un Dictionnaire qu'en rapportant différens articles de l'Ouvrage; le Public eſt alors en état de juger par lui-même du talent de l'Auteur & de l'utilité de ſon travail. Nous donnerons ces articles ſuivant qu'ils ſe préſenterons ſous la main.

Age des Bois. Il eſt défendu aux Particu-

liers de couper leurs taillis, qu'ils n'aient au moins l'âge de dix ans. *Article premier du tit. 26.*

Il eſt auſſi défendu aux Particuliers d'abbatre leurs baliveaux ſur taillis, qu'ils n'aient atteint l'âge de quarante ans ; & les arbres de haute futaie, qu'ils n'aient atteint l'âge de cent vingt ans.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

État des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 21 juſqu'au Mercredi 25 Janvier 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 50 muids 8 ſept. de froment, 6 ſeptiers de méteil, 5 muids 3 ſeptiers de ſeigle, & 332 muids 2 ſeptiers de farines ; il reſtoit de l'autre marché 218 muids de froment, 8 muids 1 ſeptier de ſeigle, & 751 muids de farines, ce qui a fait 268 muids 8 ſeptiers de froment, 6 ſeptiers de méteil, 13 muids 4 ſeptiers de ſeigle, & 1083 muids 2 ſept. de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 87 muids 6 ſeptiers de froment ; il reſtoit du marché précédent 81 muids 9 ſeptiers, ce qui a fait 169 muids 3 ſeptiers.

Le Mercredi 25 Janvier, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1534 muids 11 ſept. tant froment que méteil, ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 320 muids 2 ſeptiers ; de ſorte qu'il en eſt reſté 1214 muids 9 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 18 à 32 ℔ ; le méteil, de 21 ℔ 10 ß à 22 ℔ ; le ſeigle, de 18 à 20 ℔ 10 ß ; le froment a été vendu à la Grêve, de 27 à 33 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ 1 ß 9 ₰ à 2 ℔ 16 ß 9 ₰ le *boiſſeau* ; les farines de remoulage, de 1 ℔ 13 ß 3 ₰ à 3 ℔ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 7 ₰ ½ la *liv.* idem de Paris, idem ; pain bis blanc de Goneſſe, de 3 à 3 ß 3 ₰ ; id. de Paris, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰ ; pain bis clair, de 3 ß à 3 ß 3 ₰ ; pain bis de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß.

COMMERCE.

ÉTAT

DES MANUFACTRUES D'ABBEVILLE.

Semeſtre de Juillet 1768 à Janvier 1769.

ON a fabriqué dans les différentes Manufactures d'Abbeville, pendant le ſemeſtre de l'année derniere, les étoffes ſuivantes :

240 Pieces de baracans blancs ordinaires, du prix de 58 à 59.

270 Pieces dito entre-fin, prix de 66 à 68.

260 Pieces dito fin, prix de 74 à 76.

318 Pieces dito couleur ordinaire, prix de 75 à 77.

252 Pieces dito entre-fin, prix de 77 à 79.

282 Pieces dito fin, prix de 92 à 95.

102 Pieces dito à 1 demi-aune, prix de 45 à 50.

60 Pieces dito à fleurs, prix de 3 ℔ 15 ß à 4 ℔.

56 Pieces de turquoiſes guillochées & à carreaux, prix 100 ℔.

50 Pieces de ſerge de Rome, prix de 4 ℔ 10 ß à 5 ℔.

89 Pieces de gros grains, prix de 1 ℔ 6 ß à 34 ß.

34 Pieces de froc de 5 huitièmes, prix 2 ℔ 18 ß.

Le total de ces pieces eſt de 2033.

Le nombre des pieces de draps qui ont été fabriquées dans les Manufactures

De Vanrobais & neveux ſont de 780, prix 24 ℔.

De Hequet, 1500, prix 37 ℔.

De Homaſſel l'aîné, 500, prix 4 ℔ 5 ß.

De Homaſſel fils, 160, prix 4 ℔ 10 ß.

Le total de toutes les pieces d'étoffes en général s'eſt monté à 4973, qui ont produit 658702 ℔ 18 ß.

Le ſemeſtre de Juillet 1767 avoit produit	385772 ℔ 14 ß.
Celui de Juillet 1768 ayant produit	658702 ℔ 18 ß.
Il y a une augmentation de	272930 ℔ 4 ß.

Pendant ce même ſemeſtre il y a eu 684 métiers battans, & 237 ſans travail.

DE BAYONNE.

Suite de la diſtribution des Lots, &c.

Cinquante petits coupons de toile blanche de différentes grandeurs, ſur 9 ſeizièmes ou environ de largeur; 60 petits coup. *idem*; 52 petits coup. *idem*; 63 petits coup. *idem*; 8 pieces ou coup. de toile de Bordeaux, ordinaire; 8 pieces ou coup. *idem*; 8 pieces ou coup. *idem*; 8 pieces ou coup. *idem*; 8 pieces ou coup. *idem*; 7 pieces ou coupons *idem*; 7 pieces ou coup. *idem*; 3 pieces de toile *idem* fine, & 9 autres *idem* ordinaires; 4 paquets de toile ordinaire en morceaux, la plupart troués, enſemble celles qui ſervent au magaſin; 11 coup. de toile peinte ordinaire, étroite, & 15 autres coup. *id.* large; 3 coup. de toile peinte étroite, fond blanc en porcelaine, jaune & blanc; 1 coup. de drap écarlate, tirant 7 aunes & 1 quart; 1 coup. *idem* bleu, drap d'Abbeville, tirant environ 9 aunes; 22 coup. de mouchoirs de cholet ordinaire; 120 bourſes à cheveux; 4 pieces ou coup. de cœtif en ſoie, dont un noir, & les 3 autres en couleur, d'environ 7 ſeiz. de largeur; 6 pieces ou coup. d'étoffes de ſoie en petit droguet rayé & façonné, d'environ 7 ſeiz. de largeur, dont 2 noirs & 4 en couleur, 100 pieces de ruban rayé & façonné, d'environ 11 aunes chacune; 100 pieces *idem*; 100 pieces *idem*; 100 pieces *idem*; 147 pieces *idem*, ou celles qui ſe trouveront; une partie de fil de Rennes blanc; une partie de fil *idem* blanc, jaune & gris; 20 cuirs de bœuf, 22 petits cuirs de veau & 7 *idem* plus grands; 5 pieces de ſerviettes ordinaires, 6 nappes & 2 eſſuie-mains; 38 coup. de toile blanche d'environ 6 ſeiz. de large; 68 paires de ſouliers tant bons que mauvais, dont 4 paires de caſtor & de drap, & 3 paires de bottes; une partie de ficelle ou fil à voile qui a été bénéficié; une petite partie de feuilles de fer blanc; 28 coupons ou morceaux de ginga, d'environ demi aune de large; 8 pieces de toile à carreaux de Landerneau; 2 petites redingottes de drap bleu; 2 houſſes & 2 faux fourreaux de velours cramoiſi avec frange de ſoie; 2 houſſes & une paire de faux fourreaux de velours vert & frange de ſoie; 1 coup. de 3 aunes de taffetas cramoiſi; une paire de bas de ſoie blancs & 3 chapeaux, ou ce qui ſe trouvera; 35 paires de boucles d'oreilles, 6 paires de bracelets en pierres, le tout monté ſur argent; 4 épées à poignées d'argent; 4 *idem*; 2 *idem* en argent doré; une *idem* avec 3 ceinturons de cuir garnis de galons d'or; 21 petits coup. de toile blanche ſur 9 ſeiz. de large; 66 petites peaux de moutons en baſane; une pile de gros fil, la plupart pour faire des filets & cordillons; 83 beches, 58 ſerpes, 17 haches, 2 taille-fonds, 2 ſerrures, dont une avec ſa clef, à la piece l'une dans l'autre; une partie de clous de différentes grandeurs; 2 petits ſacs de laine à filer; 2 roues à brancar avec 1 grand eſſieu, 2 morceaux de courroie, une couverture de ſiege de cuir & une petite ſelle, ou ce qui ſe trouvera; une cloche de fonte; 1 étau; une enclume; 1 poids de fer de 50 liv. & 1 de plomb de 5 liv.; 1 fuſil à deux coups.

Le Magaſin du ſieur Lorriague, où ſeront ces effets, ſera ouvert le 13 de Février le matin & le ſoir.

DESCRIPTION

D'un Tour ſur lequel dix Ouvriers peuvent travailler chacun à un ouvrage différent, le reprendre & le quitter quand ils veulent, ſans que la ceſſation de leur travail influe ſur les occupations de leurs voiſins. Extrait du Voyage de l'Europe de M. Pingeron.

On fait actuellement à Lorette des petites ſonnettes de cuivre, qui étant benites, paſſent dans le pays pour avoir la propriété de conjurer les orages, lorſqu'on les ſonne en parcourant le champ qui paroît menacé. Ce n'eſt que depuis un petit nombre d'années qu'on ne les tire plus de la Ville de Nuremberg en Allemagne où on les fondoit auparavant. Comme toutes les Villes s'éclairent ſur leurs véritables intérêts, Lorette s'eſt apperçue qu'il étoit inutile d'envoyer beaucoup d'argent chez l'Etranger, pour ne tirer au plus que les honoraires du Prêtre qui benit les ſonnettes; elle fait fabriquer ces dernieres chez elle; tout eſt profit, excepté la matiere premiere, qui, à ce que je

crois, ſe tire encore des Etats du Pape. Un Prélat, qui commandoit à Lorette, a fait les frais de la Manufacture ; & un de ſes domeſtiques, qui étoit Allemand de Nation, imagina le tour que je vais décrire ; il eſt digne de la curioſité des Etrangers à qui on ne le montre qu'avec beaucoup de peine, ſur-tout à ceux que l'on ſoupçonne des pays où l'on n'a pas grande foi aux effets des ſonnettes.

Ce tour eſt compoſé d'une très-grande roue ſemblable à celle d'un Coutellier, qu'un ſeul homme mene. Cette grande roue porte une courroie qui fait tourner un arbre de fer ſur lequel ſont autant de poulies qu'il y a de petits tours particuliers. Sur chacune de ces poulies eſt une courroie qui mene un petit arbre ſur lequel ſe place la clochette que l'on veut finir. L'arbre principal eſt au milieu des deux bancs ſur leſquels ſont les tours particuliers ayant chacun leurs pointes. Il eſt facile de concevoir un moyen d'empêcher qu'un des petits tours ne participe au mouvement général. Les Ouvriers ſont les uns vis-à-vis des autres, cinq d'un côté & autant de l'autre. On pourroit appliquer le même méchaniſme dans certains cas où l'on auroit beſoin de faire agir pluſieurs tours pour fabriquer divers petits ouvrages. Ceux qui n'auroient pas pu concevoir aſſez nettement le principe de ce tour ingénieux pourront conſulter le grand Ouvrage que M. Pingeron donnera ſur les Arts utiles ; ils y verront la figure & les développemens de ce tour deſſinés ſur les lieux ; on y trouvera encore nombre de machines que ce Voyageur a recueillies dans ſes longues courſes, où il a toujours eu en vue l'état actuel de l'induſtrie des Peuples de l'Europe & les progrès qu'ils ont faits dans les Arts libéraux & méchaniques. Ces objets intéreſſants ſont cependant ceux dont les Livres de voyages ne parlent point, ou dont ils ne traitent que d'une maniere ſi vague, qu'elle devient inutile aux Manufacturiers & aux Artiſtes. Montconys, Voyageur François, & Uffenbach, Voyageur Allemand, ſont preſque les ſeuls exempts de ce reproche.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *1 Février 1769.*		BORDEAUX *le 20 Janv. 1769.*		LYON. *le 24 Janv.*	
Amſterdam,	55 ¼	Amſt.	55	Amſterdam,	55 ¼
Lond.	32	Lond.	31 7 8e	Auguſte,	51 ½
Hambourg,	181	Hamb.	26 ¼	Vienne,	51 5 8e
Madrid,	14 18	Paris echu,	⅛ p ⅝ p.	Londres,	31 15 16e
Cadix,	14 18	*du 23 Janv.*		Livourne,	95 5 8e
Livourne,	95 ½	Amſterd.	55 ⅛	Genes.	93 ¾ ¼
Lyon,	5 8e p.	Londres,	31 15 16e	Madrid.	74 ¾ ¼
		Hamb.	26 3 8e	Cadix,	74 5 8e
		Paris échu	⅛ p. ⅝ p.	Paris,	½ perte.
				Marſeille,	2 ¼ p.
				Dépôt pour écrire	¾
				Piaſt.	48 12 6

AVIS.

A vendre un Berceau de fer de ſoixante-deux pieds de long ſur ſept pieds de profondeur, formant deux ſuperbes Tourelles aux deux extrêmités, & un beau Tympan au milieu, où l'on peut mettre une grande Statue. Ce Berçeau forme auſſi des Pilaſtres & de

grands Panneaux. On vendra le fer & le treillage enſemble ou ſéparément. Il faut s'adreſſer au Portier de M. le Comte de Bars, rue Traverſiere Bute S. Roch.

AUTRE.

† Il y a à Saint-Amand en Flandre à louer une très belle Manufacture de Fayance ſituée ſur un vaſte terrein, tenant à la riviere de l'Eſcarpe, qui procure une grande commodité pour tirer les terres, les bois, & tranſporter des marchandiſes : on y trouve tous les uſtenſiles néceſſaires, marchandiſes crues, cuites & émaillées pour quantité de fournées, magaſins garnis. Les perſonnes qui ſouhaiteront l'entreprendre, ſoit ſeule ou en ſociété, auront les aiſances telles qu'elles les demanderont; elles peuvent s'adreſſer chez le ſieur *Duwez*, Directeur de la Poſte aux lettres à Saint-Amand, & il leur donnera les renſeignemens dont elles auront beſoin.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 1 Février 1769.*

	#	s		
Or de Portugal, à . .	712			marc.
Du Mexique à . . .	704			
Du Perou à	696			
Les guinées à	710			
Ducats à	97	10		once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98	10		
Or à 20 karats à . . .	83	10		
L'argent à 11 d. 20 g. à .	54	5		marc.
Idem à 11 d. 10 g. à . .	52	5		
Piaſtres, ...	48	17	6	

FINANCES.

LETTRES-PATENTES DU ROI,

Données à Verſailles le 12 Janvier 1769.

Qui autoriſent le Garde du Tréſor royal à dater les Quittances de Finance, du jour du mois de Décembre dernier, qu'il aura reçu les capitaux des Rentes viageres, créées ſur une ou deux têtes, par Edit dudit mois de Décembre.

CHARGES A VENDRE.

Charges de Sénéchal au Siege Préſidial & Sénéchauſſée de Nantes, & de Juge-Conſervateur des Priviléges de l'Univerſité de ladite Ville, auxquelles ſont jointes deux Charges de Préſident au Préſidial, avec gages, penſions & émolumens conſidérables, & de très-beaux droits, entr'autres, celui de préſider eans l'Ordre du Tiers-Etat, aux Etats de Bretagne, lorſqu'ils ſe tiennent à Nantes ou dans toute autre Ville du Comté Nantais. Il faut s'adreſſer à M. *Bellabre*, Titulaire & Propriétaire deſdites Charges; ou à Maîtres *Moricet*, *Jalabert* & *Fouquereaux*, Notaires à Nantes.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. p^{r} J. 1769.
Drouet,	35^{e}.	C.	9
De Lauge,	48^{e}.	F.	9
Philippes,	52^{e}.	A.	7
De S^{t}. Janvier,	55^{e}.	A.	9

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1769.	*Lundi 30.*	*Mardi 31.*	*Mercredi 1 Fév.*
Ac. des Indes. .	1182 ½ . . .	1182 ½ . . .	1180 . . .
Emp. de la Com.	. . . . .	. . . . .	423 . . . .
Prom. à 5 p ⅌. .	25 3 m. . . .	. . . . .	. . . . .
Prom. à 4 p ⅌. .	42 ½	42 ½ 43 . . .	42 ½ . . . .
Ac. des Fermes.	852 ½	855	855. . . . .
Amortiſſement.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2 ſ. p. l. du Dix.	8	8 ½	8 ½. . . . .
3^{e}. Loterie. .	. . . . .	1 ½ 1769 b. 1 p ⅌	1 p ⅌ 1770 b. 2 p. ⅌
Annuités. . .	60	60 . . . (1770	60 . . . (1769
Coup. d'An. .	. . . . .	303.	302 . . . .
Emp. de 50 mil.	39	39	39 . . . . .
Emp. de 30 mil..	40 ½	41	41 . . . . .
Col. 1759. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Canada. . .	46	46 ½	46 ½. . . . .
4^{e}. L. Epoques.	15 12^{e} 20. . .	14 ½ 12^{e} 19 ½ .	14 ½ 12^{e} 19 . .
Nouette. . .	40	40 ½	40 ½ . . . .
Ac. de la caiſſe .	1055	1055	1055 . . . .
Bill. de la Com.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
CONTRATS.			
tirage de la C.	. . . . .	4^{e} 360 5^{e} 350 2^{e}	2^{e} 407 3^{e} 383. .
	. . . . .	. . . . (407	. . . . .
Sur la Ville	. . . . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 10.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 10 au 20 Janvier 1769, il eſt entré dans ce Port 6 Navires François faiſant l'encombrement de 660 tonneaux, ſix Anglois de 336, trois Hollandois de 154, & un Eſpagnol de 70 tonneaux; ſçavoir, des François, l'*Union*, Capitaine *Tobie Noſten*; les *Trois Freres & Sœurs*, Capitaine *Jean François Toulorge*, venant tous deux de Bordeaux chargés de 288 bariques de vin, prunes, vinaigre, liqueurs & 56 pieces d'eau-de-vie; les *Deux Belles Sœurs*, Cap. *Phil. Vandombe*, venant de Cette chargé de 124 pieces d'eau-de-vie, 13 futailles & caiſſes de verdet & autres marchandiſes; l'*Aimable Adélaide*, Capitaine *Jean Teſſenaer*, venant de Marennes chargé de 152 muids 18 boiſſeaux de ſel, 72 tierçons de vinaigre; la *Demoiſelle Louiſe* de Cherbourg, Capitaine *Nicol. Poitevin*, venant de Cherbourg chargé de 33 quarts 10 barils de beurre, 66 quarts 39 barils de lard; la *Liberté*. Capitaine *Jacques de Ror*, venant de Niewport chargé de tabac en côtes, ſtockvis & autres marchandiſes; des Anglois; le *Propriétaire*, Capitaine *John Bubbers*, venant de Roterdam avec 35 pieces de genievre; le *Thiery*, Capitaine *Humphy Taylor*, venant de Glaſcow chargé de 213 boucauts de tabac en feuilles; le *Gedeon & Hannagh*, venant de Londres avec tabac en feuilles, fer, plomb & autres marchandiſes; la *Betty & Peggy*, Capitaine *Thomas Hour*, venant Rush; le *Devoir*, Capitaine *Benjamin Stevens*, venant de Rocheſter; la *Marie Eliſabeth*, Capitaine *Jean Cannor*, venant de Dublin; le *Saint Georges*, Capitaine *Thomas Cappel*, venant de Londres ſur leſt ainſi que les trois précédens; des Hollandois, la *Fortune*, Capitaine *Louis Sablé*, venant d'Oſtende avec toile blanche & rayée, citrons, oranges & autres marchandiſes; le *Jeune Jeſſe*, Capitaine *Jeſſe Obbes Dehéer*, venant de Schiedam; les *Deux Freres*, Capitaine *Pierre Kanne*, venant de Terveer chargés tous deux de 205 pieces de genievre & d'une caiſſe de porcelaine; la *Notre-Dame du cœur*, Capitaine *Antoine de Mandietta*, venant de Bayonne chargéde 241 bariques, 48 demies bariques de vin, 23 balles de plumes d'oies & quelques autres marchandiſes.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 10 Navires François faiſant 1025 tonneaux, 5 Hollandois de 344, deux Anglois de 122, & un Pruſſien de 80 tonneaux; ſçavoir, des François, l'*Eliſabeth*, Capitaine *Louis Moineau*, allant à Bayonne chargé de différents ballots d'étoffes provenant des Manufactures du Pays; la *Marie Genevieve* du Conquet, Capitaine *Yves le Bars*, allant à Saint Malo avec harengs & graine de lin; la *Reine* des Sables, Capitaine *André Biteau*, allant à Bordeaux chargé de cloux, ſuif, amidon & autres marchandiſes; la *Marie*, Capitaine *Ch. Mathieu Hardouin*; les *Quatre Freres*, Capitaine *Pierre Aitazin*, allant tous deux à Cette; le *Théodore* de Boulogne, Capitaine *Jacques Louis Duhamel*, allant à Bordeaux; l'*Euſtache Saint Pierre* de Calais, Capitaine *Louis Etienne Tribou*, allant à la Rochelle; la *Marie Françoiſe*, Capitaine *Pierre Brilliard*, allant aux Iſles Canaries; les *Deux Freres* de Cette, Capitaine *Jean Pierre Charles Naturel*, allant à Marſeille; le *Saint Jacques* de Dieppe, Capitaine *Ant. Laurent François*, allant à Dieppe ſur leſt ainſi que les précédens; des Hollandois, le *Jean Albert*, Capitaine *de Haan*, allant à Amſterdam chargé de vin, ouvrages d'ozier & au marchandiſes; le *Jeune Pierre*, Capitaine *Ary Maat*, allant à Terveer; la *Jeune Marie*, Capitaine *Damelis Vanderplat*, allant à Fleſſingue, chargés tous deux de futailles vuides; le *Weſterhoudt*, Capitaine *Jean Bartels*, allant à Nantes; le *Jeune Jacques*, Capitaine *Jacques Janſen*, allant à Oſtende ſur leſt ainſi que le précédent; des Anglois, le *William & Robert*, Capitaine *Robere Tickel*, allant à Dublin chargé d'eau-de-vie & d'autres marchandiſes; la *Britannia*, Capitaine *John Stanbanck*, allant à Londres avec eau-de-vie; les *Deux Sœurs* d'Embden, Capitaine *Dirck Janſen Wever*, allant à Embden chargé de tabac en côtes.

DE NANTES.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port du 13 au 20 Janvier 1769 5 Navires François & 5 Etrangers; ſçavoir, des François, l'*Eole*, Capitaine *Berthaut*, allant en Guinée; la *Catherine*, Capitaine *Terrien*, allant

à la Guadeloupe ; le *Dom Quichotte*, Capitaine *Percot*, allant à Veniſe avec ſucre terré ; l'*Américaine*, Capitaine *Bartaré*, allant à Rochefort ; le *Petit Saint Jean*, Capitaine *Pierre Turbé*, allant à Rouen avec froment ; des Etrangers ; le *Jean Enké*, Capitaine *Age Simon* ; le *Claas Clippes*, Capitaine *Jean Teves Stuerman*, allant tous deux à *Bruges* ; le *Soleil Levant*, Capitaine *Abraham Wibes* ; l'*Eſpérance*, Capitaine *Eraſmus Cornelis Grey*, allant tous deux à Middelbourg avec vin Nantois & d'Amont, pruneaux & ſucre ; la *Notre-Dame du Chemin*, Capitaine *Pierre Munoz*, allant à Saint Ander avec bougies, chandelles, fayance, ſavon & toile.

DE BAYONNE.

EXPORTATION.

Du 8 au 15 Janvier 1769, il a été exporté de cette Ville par trois Navires Hollandois, 2 Eſpagnols & 5 François, les marchandiſes ſuivantes ; ſçavoir, pour *Bruges*, 165 tonneaux de vin & 10 tonneaux d'eau de-vie ; pour *Middelbourg*, 60 milliers de brai & 110 tonneaux de vin ; pour *Bilbao*, 500 conques de bled d'inde, 500 conques de froment, 38 futailles d'eau de-vie & 16 caiſſes de ſavon ; pour *Liſbonne*, 4160 conques de froment, 3 bariques 62 barils de farines ; pour le *Ferol*, 40 tonneaux de bled d'inde & 500 conques de farines ; pour *Saint Sebaſtien*, 800 conques de bled d'inde ; pour *Saint Ogne*, 1000 conques de bled d'inde ; pour *Port Louis*, 100 milliers de réſine & 300 planches de pin.

IMPORTATION.

Il eſt arrivé dans le même Port & dans le même eſpace de temps 15 Bâtimens François & 1 Eſpagnol, ce dernier venant du Havre avec 332 balles de lin ; des premiers, 1 venoit de S. Malo avec 850 quintaux de morue, 1 de Saint Sébaſtien avec 68 bariques de vin, 11 ſacs de cacao, 16 balles de peaux de cacao, 8 balles de papier & 8 balles de poivre ; 1 du Paſſage avec 300 pains de brai, 2 ballots de peaux & 800 fanegues de froment ; 1 de Pont-l'Abbé avec 50 tonneaux d'avoine, 1 tonneau 4 boiſſeaux de feves ; 1 de Nantes avec 38 tonneaux d'avoine, 30 ballots de différentes marchandiſes, & 10 futailles de cacao ; 1 des Sables d'Olonne, 1 de la Perrotine, 1 de Seudres, 1 d'Oleron, chargés tous quatre de 326 muids 21 boiſſeaux de ſel, 1 de Liſbonne, 1 de Greneſey, 1 du Ferol, 1 de Vannes, 1 d'Aurai & 1 de Breſt, tous ſix ſur leſt en pierre, en terre & en ſable.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 28 Janvier.

AGRICULTURE.

OBSERVATIONS

Sur les Terres ſablonneuſes & graveleuſes, par rapport à la végétation. Extrait de M. Wallerius.

LE gravier & le ſable ſont compoſés de très-petits cailloux ou d'une pouſſiere de pierre, & leurs parties, ſoit qu'elles ſoient ſeches ou humides, ne ſont point cohérentes.

Il y a une eſpece de gravier dont les Payſans ont coutume de ſe ſervir au lieu de mortier. Ce gravier, ſuivant l'examen que M. Wallerius en a fait, eſt mêlé de particules argilleuſes, qu'on peut ſéparer par le moyen de l'eau; il eſt outre cela compoſé de parties calcaires qui ſe manifeſtent en fermentant avec les acides, & de particules ferrugineuſes que l'eau régule peut ſéparer. En conſéquence il eſt aiſé de ſentir pour quelle raiſon ce gravier forme un mortier naturel.

Comme ces eſpeces de terres peuvent ſe vitrifier, elles réſiſtent à tout diſſolvant, & l'on ne peut les diſſoudre avec l'eau ni même avec des diſſolvans corroſifs.

Quelques eſpeces de graviers prennent au contraire une certaine tenacité dans l'eau, à cauſe de l'argille dont elles ſe trouvent mêlées, & elles ſe durciſſent enſuite extrêmement en ſe ſechant, ce qui n'a cependant lieu que par rapport au gravier qu'on appelle *domeſtique*.

Le gravier & le ſable ne contribuent en rien à la végétation, en ne fourniſſant que leur propre matiere. Ils ne peuvent donc être utiles qu'en rendant plus legere & plus poreuſe une terre qui ſeroit trop tenace; en donnant plus de fermeté à une terre de tourbe dont les parties ſont trop déſunies, parce que le ſable s'unit ſans doute au limon qui ſe trouve dans la tourbe; en procurant un libre paſſage à l'air, juſqu'aux racines.

Quelques perſonnes croyent que les cailloux & les pierres fertiliſent les terres, à cauſe d'un principe de ſel qu'ils renferment; mais elles ſont dans une grande erreur. Les fragmens des pierres & les cailloux, ſurtout lorſqu'ils ſont grands, peuvent quelquefois être utiles, en couvrant de leur ombre une portion de terrein, & en la préſervant ainſi de la trop grande chaleur du ſoleil, ou en laiſſant couler l'eau en plus grande abondance ſur les végétaux qui les environnent, ce qui la fait ſouvent pénétrer juſqu'aux racines. On voit ordinairement que l'herbe eſt grande & belle autour des pierres, pourvu que la terre ait une profondeur convenable.

Les terres graveleuſes & ſablonneuſes peuvent nuire à la végétation, 1°. en communiquant aux plantes une trop grande chaleur; car les pierres, qui ſont d'une nature très-compacte, conſervent trop long-temps la chaleur du ſoleil, & ſe refroidiſſent quelquefois avec trop de lenteur.

2°. Ces terres étant trop legeres, elles perdent promptement l'eau & la graiſſe qu'elles contiennent, parce que d'un côté,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

elles les laiſſent filtrer au travers de leurs interſtices, & de l'autre, parce qu'elles les font évaporer à cauſe de la chaleur qu'elles contractent & qu'elles conſervent ; elles donnent d'ailleurs un trop libre accès au froid, juſqu'aux racines des plantes.

3°. Comme elles ſont compoſées de particules très-dures, elles n'attirent que peu, ou même aucune humidité ni aucunes particules onctueuſes de l'air, & par conſéquent elles ne peuvent contribuer en rien à la nourriture des végétaux.

Il s'enſuit de ces remarques que le ſable eſt utile dans une terre froide & aqueuſe, & que la tourbe procure de grands avantages dans un terrein élevé.

Pour bien connoître la nature d'un terrein, dit M. Wallerius, il eſt à propos de faire une attention paticuliere aux couches inférieures. Quelquefois la couche ſupérieure eſt d'une moindre qualité que la couche inférieure ; quelquefois le contraire arrive. Ce que j'ai dit ſur l'utilité & les inconvéniens des terres, ne doit s'entendre que des couches ſupérieures conſiderées ſéparément. Je ſçais qu'elles peuvent s'améliorer ou perdre de leur qualité lorſqu'on les mêle avec les inférieures, ſuivant la différente nature des unes & des autres.

OBSERVATIONS

Sur les Plantes qui peuvent ſervir de nourriture aux Beſtiaux, par M. Buc'hoz (*a*).

La variété infinie des plantes fait aſſez connoître qu'il y en a de propres pour chaque eſpece d'animal, & que ce qui convient à l'un eſt ſouvent nuiſible & même mortel à un autre. Il eſt donc eſſentiel d'apprendre à diſtinguer les plantes qui ſont bonnes à chaque eſpece : c'eſt le ſujet de cette Lettre. M. Buc'hoz avoue que Linneus eſt le principal guide qu'il a ſuivi. Cet homme, célébre, par ſes rares connoiſſances, a fait une étude particuliere des végétaux qui doivent ſervir d'aliments aux différens beſtiaux, c'eſt-à-dire, aux chevaux, aux vaches, aux chevres, aux brebis, aux porcs. Ce ne pouvoit être que par de longues expériences, & même répétées, qu'il étoit poſſible d'établir quelque choſe de certain ſur cette matiere, & M. Linneus ne pouvoit pas ſeul faire ſes expériences, mais il fut aidé dans ce travail utile par tous ſes Diſciples qui s'empreſſerent d'entrer dans les vues de leur Maître. Quoique la plupart de ces expériences aient été faites en Suede, elles ne ſont pas moins utiles pour la France ; les plantes ſur leſquelles on les a tentées ſont indigenes pour les deux Pays.

Il ne ſuffit pas de connoître la plante qui convient à un animal, il faut encore obſerver quelle partie lui eſt agréable. Les uns ne mangent que les ſommités & les fleurs, d'autres les feuilles, d'autres toute la tige entiere. Ils aimeront telle plante au printemps qu'ils rejetteront en été. Il faut encore prendre garde, pour faire ces expériences, que les animaux ne ſoient dévorés de la faim ; car alors ils ne font aucun choix, & c'eſt dans ce cas qu'ils ſont ordinairement incommodés ; autrement ils ne prendront que le végétal qui eſt analogue à leur nature.

M. Buc'hoz obſerve que c'eſt mal-à-propos qu'on regarde quelques plantes comme venimeuſes ; elles ne le ſont point par leur nature, mais relativement à la conſtitution de l'animal qui la prend intérieurement. Il cite, entre autres exemples, le *tithymale*, plante corroſive pour l'homme, qui ſert de nourriture à une eſpece de chenille ; la ciguë, qui fait mourrir les vaches, eſt très-ſaine pour les chevres ; l'aconit, qui ne fait aucun mal aux chevaux, eſt mortel pour les chevres ; le perſil tue les moineaux, & les porcs n'en reſſentent aucun mal.

Chaque animal ſçait diſtinguer ce qui lui eſt propre, pourvu qu'il ne ſoit pas tourmenté par la faim. Obſervons que l'animal qui vit librement ſe tient volontiers dans le terrein où croiſſent les plantes qu'il aime plus particulierement. Les rennes abandonnent rarement, pendant l'hyver, les montagnes froides de la Laponie, parce qu'il y croit une eſpece de *lichen* qu'elles aiment beaucoup. Les brebis ſe plaiſent dans les champs ſecs & arides, à cauſe de la plante nommée trivialement *fétu de brebis*. Les ſemences du bouleau nain ſont du goût des rats de montagne, & c'eſt pour ne pas manquer de cette nourriture, qui leur eſt ſi agréable, qu'ils reſtent dans la partie bo-

(a) *Vingt-troiſième Lettre périodique.*

réale la plus froide de l'Europe. Le *lagurus* d'Arabie ne vient que dans les ſables fins de cette contrée; les chameaux, qui s'en nourriſſent, choiſiſſent par préférence ces lieux arides pour leur habitation.

Ajoutons que chaque plante, chaque arbre a des inſectes qui lui ſont particuliers. Tout prouve donc que la diverſité des végétaux a été produite pour la diverſité des animaux.

Nous paſſons ſous ſilence les autres obſervations que M. Buc'hoz a faites ſur cette matiere importante. Sa 24^e^ Lettre, qu'il vient de publier, eſt une ſuite de celle-ci. Elle eſt intitulée : *Lettre ſur les plantes conſidérées comme aliment pour les beſtiaux.* Nous en parlerons inceſſamment.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Décembre 1768, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

BOURGES.				CHAALONS.				LIMOGES.				VALENCIENNES.			
LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.				
BOURGES.	21	12		Bar-ſur-Aube.	23	10		Angoulême.	22*	3	6.	Aveſnes,	30		
Chateauroux	21	17	6	CHAALONS.	25	10	9					Bavey.	26	5	
				Chaumont.	21							Bouchain.			
Dun le Roi.	19	4		Epernay.	25	16		Bourganeuf.				Cambray.	29	6	8
Iſſoudun.	22	18	10	Joinville.	22		10					Condé.	32*		
				Langres.	18										
La Charité.	24*			Mezieres.	25	12						Givet.	27	10	
La Chaſtre.	19	9	9	Reims.	28*			Brive.	20	6		Landrecy.	31	1	1
				Rethel.	23	3						Queſnoy.	24*	13	9
Le Blanc.	21			St. Dizier.	23	6	10					Mariembourg.	30		
				Sainte-Menehoult.	24							Maubeuge.	26	9	4
St. Amand.	18*	19	6	Sezanne.	27	11		LIMOGES.	18						
				Troyes.	24							Philippeville.			
Sancerre.	22	6		Vaucouleurs.	17*	1	3					St. Amand.	27	13	1
				Vitry.	25	14	4					VALENCIENNES.	30		
Vierzon.	22	10						Tulle.	16*	10					

PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	21	7	10	From. le ſep.	23	12	5	From. le ſep.	19	4	11	From. le ſep.	28	12	5
Pain la liv.		2	4	Pain la liv.		3	1	Pain la liv.		2	3	Pain la liv.		3	8
Avoine le ſ.	5	3	3	Avoine le ſ.	5	19	1	Avoine le ſ.	5	8	3	Avoine le ſ.	5	16	2
Foin le q.	2			Foin le q.	2	11	10	Foin le q.	2	10		Foin le q.	1	8	8
Paille le q.		19	3	Paille le q.		17	2	Paille le q.	1	2	5	Paille le q.		15	9

OBSERVATIONS

De M. Sarcey de Sutieres ſur le ſecret pour détruire les Limaçons.

Il y a plus d'inconveniens à détruire les limaçons par le moyen de la chaux, comme on le propoſe, qu'il n'y a de ſolidité. 1°. La chaux ne ſe trouve pas par-tout, & d'ailleurs le ſecret coûteroit cher, puiſqu'il s'agiroit, ſuivant l'Auteur, de répandre cinq boiſſeaux de chaux par arpent. 2°. Cette quantité ſeroit capable de brûler & de deſſecher les bleds ou les autres plantes, ſur-

tout s'il ſurvenoit de grandes chaleurs, & que le ſoleil fût bien ardent. J'aimerois mieux ſoupoudrer les plantes avec la ſuie de cheminée ; elle fait périr généralement tous les inſectes, & donne de la vigueur aux plantes.

La meilleure maniere de ſe garantir des limaçons eſt de ne ſouffrir aucune friche où ils ſe multiplient abondamment, & de labourer de façon que le terrein ne ſoit jamais trop humide ; par ce moyen, on ſe délivrera d'une infinité d'inſectes qui cauſent tant de ravages. J'ai parlé ailleurs de ceux qui ſont engendrés par les fumiers qu'on applique trop tard ; je ne crois pas devoir le répéter ici.

ANNONCES DE LIVRES.

Art d'exploiter les mines de charbon de terre, par M. Morand, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.*

La premiere partie de cet Ouvrage formant corps avec la Deſcription des Arts & Métiers, entrepriſe par l'Académie, peut être regardée comme la baſe & le fondement de tout l'art de la houillerie, en ce qu'elle fait connoître dans le plus grand détail au Mineralogiſte & au Chimiſte, dont les recherches peuvent influer ſur le travail des mines, tout ce qu'une fouille de terre peut faire rencontrer, & à l'Ouvrier, les différentes ſubſtances ſoumiſes à ſes manœuvres, leur arrangement, leur diſpoſition, &c. ſoit avant qu'il parvienne au banc de charbon, ſoit lorſqu'il y eſt parvenu.

Si l'Auteur ſe fût tenu à traiter en grand, comme il l'a fait, cette matiere, d'après les Houilleurs du Pays de Liege, l'utilité de l'ouvrage ſeroit reſtreinte à ce Pays ; le Lecteur ou le Voyageur qui ne connoîtroit que la pratique de houillerie de Liege, ſe trouveroit pour les autres pays entierement dérouté par la différence des couches ou bandes qui ſervent de couverture au charbon, leſquelles ne ſont point les mêmes par-tout, & par la différence des termes qu'on employe pour les déſigner : il ne lui ſeroit pas poſſible en conſéquence de faire l'application des connoiſſances curieuſes & utiles qu'il auroit priſes dans cet ouvrage.

Afin d'obvier à cet inconvénient, l'Auteur a ſuivi, pour l'Angleterre & pour l'Allemagne, le même plan ſur lequel il a tracé l'Hiſtoire naturelle des mines de houille au Pays de Liege, de maniere que les mêmes objets, décrits d'abord pour ce Pays en particulier, ſont rapprochés pour différens autres Pays.

Cette premiere partie eſt terminée par un état fort intéreſſant des mines de charbon de terre qui ſont connues en France, d'après lequel il n'y a pas à douter que ving-neuf Provinces de ce Royaume peuvent fournir de cette ſubſtance : on a joint à cette partie un morceau dont on ſent l'utilité, & qui a dû coûter beaucoup de ſoins à l'Auteur. C'eſt une eſpece de Dictionnaire mineralogique, où l'on trouve à chaque ſubſtance la plus grande partie des noms ſynonimes employés par les Ouvriers des différens Pays, & par les Naturaliſtes, pour déſigner ces ſubſtances.

L'introduction qui eſt à la tête de la premiere partie expoſe le plan de la ſeconde qui ne tardera pas à ſuivre, & qui roule ſur la partie pratique. Il paroit que l'Auteur ſe propoſe d'enviſager cette matiere ſous tous les points de vue qui peuvent en faire ſentir l'importance politique & économique.

Parmi les planches doivent ſe trouver deux cartes phyſiques relatives aux mines de charbon de terre du Pays de Liege & de la France, leſquelles feront voir ſous un ſeul coup d'œil tous les endroits de ces Pays où l'on trouve du charbon de terre. Ces cartes ſe vendent chez M. Buache, premier Géographe du Roi, Quai de l'Horloge du Palais.

Eſſai ſur la Peinture & ſur l'Académie de France établie à Rome, par M. Algarotti, traduit de l'Italien par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie au ſervice de Pologne, 1 vol. in-12. à Paris, chez Merlin, Libraire au bas de la rue de la Harpe.

Le goût de la Peinture étant devenu général, nous ſommes perſuadés que le Public ſçaura bon gré au Traducteur de lui avoir fait connoître les procédés que ſuivent les Italiens dans un Art où ils ont été nos Maîtres. Les matieres ſont traitées avec ordre & expoſées avec cette clarté qui caractériſe particuliérement les ouvrages de M. Pingeron. Il ſeroit à deſirer que les Li-

vres qui traitent des Arts ne fuſſent traduits que par ceux qui les ont pratiqués. Tel eſt celui que nous annonçons. On n'a rien négligé pour la partie typographique.

Le même Auteur avoit donné ſur la fin de l'année derniere les Livres ſuivants traduits de l'Italien.

Traité des Vertus & des Récompenſes, pour ſervir de ſuite au Traité des Délits & des Peines, 1 vol. in-12 Italien & François. Chez Lalain, Libraire à Paris rue S. Jacques.

Conſeils d'une Mere à ſon Fils, Poëme traduit de l'Italien, dont le texte eſt en page de regard avec la traduction, 1 vol. in-12. Chez Vente, Libraire, à la deſcenre de la Montagne Sainte Genevieve à Paris.

Nota. Comme nous nous ſommes propoſés de faire des recherches relatives à notre objet dans les Ouvrages modernes, écrits dans les différentes Langues de l'Europe, il nous eſt parvenu divers Traités économiques écrits en Allemand. Nous préſumons faire plaiſir aux bons Citoyens en les leur indiquant; on invite même ceux à qui la connoiſſance de la Langue Allemande eſt familiere, d'entreprendre la traduction de ceux qui leur paroîtront les plus utiles. Ces Ouvrages ſont:

Le Dictionnaire des Arts, de Jablonski, 2 vol. in-4°; *Collection Economique*, de M. Schreber, 16 vol. in-8°; *Nouvelle Collection*, du même, 6 vol. in-8°; *le Pere de Famille*, Ouvrage économique, 2 vol. in-8°; *les Œuvres Economiques*, de M. Juſti, 2 vol. in 8°; *l'Economie Politique*, du même, 1 vol.; *Syſtême des Finances*, par le même, 1 vol; *Traité de la Culture des Prairies*, 1 vol.; *de la Culture de la Vigne*, 1 vol.; *Maniere de ſemer les Bois*, 3 vol. in-4°; *Magaſin des Forêts*, par Staal, 1 vol. in-4°; *l'Econome*, 1 vol. in 8°.

Grains et Farines a Paris.

État des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 14 juſqu'au Mercredi 18 Janvier 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 95 muids 9 ſept. de froment, 7 muids 11 ſeptiers de ſeigle, & 389 muids de farines; il reſtoit de l'autre marché 126 muids de froment, 7 muids 11 ſeptiers de ſeigle, & 627 muids 8 ſeptiers de farines, ce qui a fait 221 muids 9 ſeptiers de froment, 15 muids 10 ſeptiers de ſeigle, & 1016 muids 8 ſept. de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 86 muids de froment; il reſtoit du marché précédent 75 muids 3 ſeptiers, ce qui a fait 161 muids 3 ſeptiers.

Le Mercredi 18 Janvier, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1415 muids 6 ſept. tant froment que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 434 muids 11 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 980 muids 7 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 23 à 32 ℔; le ſeigle, de 18 à 21 ℔; le froment a été vendu à la Grêve, de 26 à 34 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ 6 ß 3 ₰ à 2 ℔ 17 ß 6 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 15 ß à 3 ℔ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 7 ₰ ½ la *liv.* idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 3 à 3 ß 3 ₰; id. de Paris, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰; pain bis clair, de 3 ß à 3 ß 3 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß.

DEMANDE.

Une perſonne qui eſt dans le cas d'avoir dans ſes étangs & rivieres une grande quantité de loutres, deſireroit qu'on lui indiquât un moyen facile de s'en délivrer ſans nuire aux poiſſons.

La perſonne qui fait cette demande peut, en attendant des réponſes, conſulter le Journal Etranger du mois de Juin 1755, où l'on trouve un Mémoire ſur la maniere de prendre les loutres en vie, & de les dreſſer à la chaſſe du poiſſon. Elle peut lire encore ce que M. de Buffon a dit ſur les loutres dans ſon Hiſtoire naturelle.

Autre.

Une perſonne qui éleve des brebis ſouhaiteroit apprendre quel a été le ſort du troupeau que M. d'Etigny avoit formé à grands frais.

COMMERCE.

RÉPONSE

Aux Tanneurs & à ceux qui exportent le Cuir, au ſujet de la remiſe du droit à l'exportation de cette marchandiſe.

EXTRAIT DES PAPIERS ANGLOIS.

JAmais perſonne ne ſollicita une gratification ou une remiſe pour une Manufacture, quand cette Manufacture étoit à un haut prix, parce que tout le monde ſent que ce ſeroit déraiſonnable. On conclut, d'après ce principe, que les gratifications & les remiſes accordées pour l'exportation d'une marchandiſe, doivent ceſſer, dès que ſon prix eſt devenu excluſif. N'eſt-ce pas là préciſément le cas où nous nous ſommes trouvés dernierement au ſujet du bled? Le Gouvernement, par des vues très-ſages, non-ſeulement en défendit l'exportation, mais en permit même l'importation, ſans quoi pluſieurs milliers d'hommes ſeroient morts de faim. Quoique par rapport au cuir il n'y ait pas à craindre des ſuites auſſi terribles, elles ſont au moins de même nature dans un moindre degré, puiſque nombre d'Ouvriers induſtrieux qui travaillent en cuir vont être ruinés par ſon prix exceſſif & par ſa diſette. Si l'on vouloit encourager de la même maniere l'importation des peaux crues, en les exemptant des droits d'entrée, on feroit le plus grand bien au Commerce des Tanneurs, on occuperoit quantité de pauvres gens, & on augmenteroit les revenus de l'Etat. C'eſt une chimere de craindre que les Etrangers nous enlevent cette branche de Commerce. Où peuvent-ils trouver des peaux pour le faire? Ce n'eſt certainement pas dans les Etats du Pape. L'Angleterre & l'Irlande ſont les Pays qui fourniſſent l'Europe de cette matiere. Si l'on pouvoit s'en pourvoir ailleurs, nous en donneroit-on un ſi bon prix? Nous penſons donc, ſauf meilleur avis, que c'eſt la plus grande des folies de les engager à force d'argent à prendre ces marchandiſes de nous. Chaque Pays a des productions qui lui ſont particulieres. L'Angleterre eſt renommée pour la ſupériorité de ſon cuir & de l'écorce de ſes arbres. Si d'autres Pays tirent parti de leurs avantages, imitons-les; tâchons, à l'exemple des François & des Hollandois, d'attirer les peaux d'Irlande chez nous pour les conſommer dans nos Manufactures. Ce ſera le moyen d'employer pour nous-mêmes nos écorces, de les ſoutenir dans leur prix, & d'occuper une infinité de pauvres gens qui, pouſſés par la miſere, ſont prêts à aller en Amérique ou par-tout ailleurs où on leur promet une ſubſiſtance. Il y en a qui oſent aſſurer que le prix du cuir va baiſſer dans peu de temps; mais ce propos mérite à peine que l'on y réponde; la conſommation de cette marchandiſe a trop augmenté parmi nous depuis vingt ans, pour qu'il y ait la moindre eſperance de cette diminution. Suivant un calcul très-moderé, il ſe conſomme aujourd'hui annuellement quarante à cinquante mille peaux de plus que dans le temps paſſé, pour le ſeul article des voitures.

D'un autre côté, on prétend à faux que ce n'eſt que le cuir ordinaire, dont on ne peut faire uſage ici, qui eſt exporté. Tous les Ouvriers qui travaillent pour notre Armée & pour l'équipage de nos Vaiſſeaux, ſont en état de prouver le contraire.

Il n'eſt pas à craindre que les Irlandois nous raviſſent cette branche de Commerce. Comme ils ne ſçauroient ſe paſſer de nos écorces pour tanner leurs cuirs, nous pouvons toujours mettre empêchement à leurs Manufactures & à leur Commerce quand bon nous ſemblera.

MANIERE

De nettoyer les Galons d'Or.

Comme la matiere du galon d'or n'eſt autre choſe qu'un fil d'argent doré, il eſt également à craindre de trop frotter le galon & d'en ôter la dorure, comme ne pas frotter aſſez pour en enlever la mal-propreté. Ce milieu n'eſt pas aiſé à tenir: on y parvient cependant en opérant ſelon la méthode ſuivante. On fait griller de la mie de pain que l'on met bien chaude avec le galon dans une ſerviette à pluſieurs doubles, de maniere que l'on puiſſe cependant remuer le tout avec facilité. Il faut réiterer cette opération juſqu'à ce que le galon d'or ſoit parfaite-

ment propre. Pour peu que l'on réflechiſſe ſur ce procédé, on ſentira qu'il doit remplir avec ſuccès le but que l'on s'eſt propoſé. Ce moyen nous vient de la même main que le ſecret de dégraiſſer les velours en pluſieurs couleurs, dont nous avons parlé dans nos précédentes Gazettes.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. 25 Janvier 1769.		BORDEAUX le 13 Janv. 1769.		MARSEILLE. le 11 Janv. 1768.		LYON. le 17 Janv.	
Amſterdam,	55 ¼	Amſt.	55 1 16e à 55	Londres,	31 ¼	Amſterdam,	55 ¼
Lond.	32	Lond.	32	Amſt.	54 ¼ 78	Auguſte,	51 3 8e
Hambourg,	181	Hamb.	267 16e argent	Cadix,	153	Vienne,	51 ½
Madrid,	14 18	Paris echu,	¼ p % p.	Madrid,	15 5 6	Londres,	32
Cadix,	14 18	*du 16 Janv.*		Livourne,	97 ¾	Livourne,	95 ½
Livourne,	95 ½	Amſterd.	55	Naples	1 86. 85 ½	Genes.	93 ½
Lyon,	5 8e p.	Londres,	31 15 16e	Gênes,	95 ¾	Madrid.	74 5 8e
		Hamb.	26 5 16e	Paris,	1 ½ p. % b.	Cadix,	74 3 8e
		Paris échu	¼ p. % p.	Lyon.	1 ½ p % b.	Paris,	½ perte.
				Montpellier	1 p % b	Marſeille,	2 ¼ p.
				Piaſtres,	48 15	Dépôt p. R.	1 3 8e à ¾
						Piaſt.	48 13 9

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 25 Janvier 1769.*

	℔	ß	
Or de Portugal, à	713		marc.
Du Mexique à	704		
Du Perou à	696		
Les guinées à	711		
Ducats à	97	15	once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à	98	15	
Or à 20 karats à	83	10	
L'argent à 11 d. 20 g. à	54		marc.
Idem à 11 d. 10 g. à	52	5	
Piaſtres,	48	17	6

FINANCES.

Suite de l'Edit du Roi donné à Verſailles au mois de Décembre 1768, concernant le rembouſement des Effets de la troiſième Claſſe; les reconſtitutions des Rentes conſtituées à un denier plus fort que le denier Vingt cinq; le paiement de celles provenant des Effets au Porteur, énoncés en l'Edit de Juin 1768:

Et portant création de Quatre millions de Rentes viageres ſur une ou ſur deux têtes. Regiſtré en Parlement.

XI. Les arrérages deſdites Rentes ſeront payés de ſix mois en ſix mois par les Payeurs des rentes de notre Hôtel-de-Ville, en la même forme & maniere que les autres Rentes viageres, & conformément aux différens Réglemens qui ont été faits pour la police deſdites Rentes, & notamment par nos Déclarations des 27 Décembre 1727, 23 Juillet 1737 & 26 Juin 1763; la dépenſe du paiement deſquelles rentes ſera paſſée & allouée ſans difficulté, dans la dépenſe deſdits Payeurs, conformément aux contrats qui en auront été paſſés.

XII. Les Rentes qui auront été conſtituées ſur une ſeule tête, ſeront payées juſqu'au jour du décès de ceux ſur la tête deſquels elles auront été conſtituées; & celles qui auront été conſtituées ſur deux têtes, juſqu'au jour du décès du ſurvivant, le tout à ceux qui s'en trouveront avoir droit, en rapportant avec l'extrait mortuaire en bonne forme, & autres pieces juſtificatives, la groſſe du Con-